Nations Unies A/58/668–S/2003/1220

Assemblée générale
Conseil de sécurité

Distr. générale
31 décembre 2003
Français
Original: arabe

Assemblée générale
Cinquante-huitième session
Point 37 de l'ordre du jour
La situation au Moyen-Orient

Conseil de sécurité
Cinquante-huitième année

Lettre datée du 31 décembre 2003, adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du Liban auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous communiquer ci-après la liste des violations et agressions commises par Israël contre le Liban pendant la période du 12 au 22 décembre 2003.

Violations aériennes

– Pendant la nuit du 13 au 14 décembre 2003, entre 23 h 2 et 19 h 10, un avion de reconnaissance israélien a survolé la mer au large de Saïda, à une quinzaine de kilomètres de la côte, en direction de l'est. L'appareil a décrit des cercles entre les régions de Majdal Anjar, Anjar, Rachiya et Dahr al-Baydar. Il a ensuite survolé la mer au large de Saïda, à une quinzaine de kilomètres de la côte, en direction du nord. Il a décrit des cercles entre Saïda et Damour sur une quinzaine de kilomètres au-dessus de la mer. Il s'est ensuite dirigé vers le Chouf et la Bekaa, a décrit des cercles entre Jib Jénine et Anjar, puis est reparti en direction du Chouf et de Saïda.

– Le 14 décembre 2003, entre 10 h 50 et 11 h 25, un avion de reconnaissance israélien a survolé les fermes occupées de Chab'a. Entre 12 h 10 et 12 h 38, il a survolé la mer au large de la région de Na'ma, à une quinzaine de kilomètres de la côte, en direction de Beyrouth. Entre 15 h 30 et 15 h 40, des appareils de combat israéliens ont survolé la région de Naqoura à haute altitude. Entre 19 h 15 et 19 h 30, un avion de reconnaissance israélien a survolé la région de Sour.

– Le 21 décembre 2003, entre 10 h 10 et 10 h 30, des avions de combat israéliens ont survolé les fermes occupées de Chab'a à haute altitude. Entre 16 h 20 et 17 heures, deux hélicoptères israéliens ont également survolé ces fermes. Entre 17 h 5 et 17 h 15, deux hélicoptères israéliens ont survolé la région faisant face à Kafr Kala.

03-67583 S (F) 060104 060104

Attaques terrestres

– Le 14 décembre 2003, à 23 h 25, les forces israéliennes ont ouvert le feu à l'aide d'armes de moyen calibre autour de leur position située à Mazra'at Fachkoul (fermes occupées de Chab'a).

– Le 15 décembre 2003, à 9 h 45, les forces israéliennes ont tiré plusieurs rafales à l'aide d'armes automatiques de moyen calibre autour de leur position située en face de Labouna. Entre 14 h 10 et 16 h 50, elles ont tiré plusieurs rafales à l'aide d'armes automatiques de moyen calibre autour de leurs positions situées à Ramta et Soumaqa (fermes occupées de Chab'a).

– Le 17 décembre 2003, à 8 h 30, les forces israéliennes ont ouvert le feu à l'aide d'armes de moyen calibre autour de leur position située à Rouwaysat al-Alam (fermes occupées de Chab'a).

– Le 21 décembre 2003, à 11h 30, les forces israéliennes ont tiré plusieurs rafales à l'arme légère autour de leur position située en face de Ras al-Naqoura. Entre 15 heures et 16 h 45, elles ont tiré plusieurs rafales à l'aide d'armes légères et d'armes de moyen calibre autour de leur position située à Radar (fermes occupées de Chab'a). À 18 h 59, elles ont tiré plusieurs rafales à l'aide d'armes légères et d'armes de moyen calibre autour d'une position située dans les territoires palestiniens occupés, en face de Ras al-Naqoura.

– Le 22 décembre 2003, à 12 h 30, les forces israéliennes ont tiré plusieurs rafales à l'aide d'armes automatiques de moyen calibre autour de leur position située à Fachkoul (fermes occupées de Chab'a).

Violations maritimes

– Le 12 décembre 2003, à 22 h 55, des coups de feu ont été tirés à partir d'une embarcation militaire israélienne au large de Ras al-Naqoura.

– Le 13 décembre 2003, à 12 h 6, des coups de feu ont été tirés à l'aide d'armes de moyen calibre à partir d'une embarcation militaire israélienne au large de Ras al-Naqoura.

– Le 14 décembre 2003, à 12 h 20, des coups de feu ont été tirés à l'aide d'armes de moyen calibre à partir d'une embarcation militaire israélienne au large de Ras al-Naqoura. Entre 18 h 55 et 21 heures, deux fusées éclairantes ont été tirées à partir de la même embarcation au-dessus de la zone susmentionnée.

– Le 15 décembre 2003, entre 18 h 30 et 22 heures, trois fusées éclairantes ont été tirées à partir d'une embarcation militaire israélienne au large de Ras al-Naqoura.

– Le 20 décembre 2003, à 6 h 35, des coups de feu ont été tirés à l'aide d'armes de moyen calibre à partir d'une embarcation militaire israélienne au large de Ras al-Naqoura.

– Le 21 décembre 2003, à 8 h 44, plusieurs fusées éclairantes ont été tirées à partir d'une embarcation militaire israélienne au large de Ras al-Naqoura. Entre 19 h 40 et 20 h 15, une fusée éclairante et des coups de feu provenant d'armes de moyen calibre ont été tirés à partir de la même embarcation au-dessus de la zone susmentionnée.

– Le 22 décembre 2003, à 4 h 11, une fusée éclairante a été tirée à partir d'une embarcation militaire israélienne au large de Ras al-Naqoura.

Les agressions et violations susmentionnées illustrent l'hostilité d'Israël. Le nombre et la nature de ces incidents totalement injustifiés confirment les véritables intentions d'Israël, qui a recours aux menaces et aux provocations et cherche à porter atteinte à la sécurité et à la stabilité en vue de réaliser ses desseins hostiles et ses visées expansionnistes dans la région tout entière. Aussi la Mission permanente du Liban tient-elle à appeler l'attention du Secrétaire général sur la gravité de ces agressions ainsi que sur les conséquences qui pourraient en découler.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 37 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim
(*Signé*) Houssam Asaad **Diab**